



Rapport de gestion
Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025

Table des matières

Aperçu des activités	3
Transactions importantes et événements postérieurs à la date de clôture	5
Résultats d'exploitation et résultats financiers	7
États de la situation financière	10
Flux de trésorerie	10
Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise	11
Sommaire des résultats trimestriels	15
Situation de trésorerie et sources de financement	16
Obligations et engagements contractuels	18
Arrangements hors bilan	19
Transactions entre parties liées	19
Données sur les actions en circulation	19
Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché	20
Actifs et passifs liés à la gestion des risques	21
Estimations et méthodes comptables significatives et changements de méthodes comptables	22
Informations supplémentaires	22
Information prospective	22

Introduction et mode de présentation

Rockpoint Gas Storage Inc. (« Rockpoint » ou la « Société ») a été constituée le 28 juillet 2025 en vue d'acquérir une participation de 40 % dans les activités de stockage de gaz exploitées collectivement par Swan Equity Aggregator LP (« la société en exploitation Swan »), BIF II CalGas (Delaware) LLC (« la société en exploitation BIF »), Warwick Gas Storage LP et Warwick Gas Storage Ltd. (collectivement, « WGS LP »), BIF II SIM Limited, SIM Energy LP et SIM Energy Limited (collectivement, « SIM ») et Swan Debt Aggregator LP (« Swan Debt ») ainsi que leurs filiales (collectivement, « nous », « notre », « notre » et « nos », ou « l'Entreprise »). L'acquisition par Rockpoint de la participation de 40 % dans l'Entreprise a été conclue le 15 octobre 2025. Se reporter à « Transactions importantes et événements postérieurs à la date de clôture ».

L'Entreprise se compose d'entités qui sont ultimement contrôlées par Brookfield Asset Management Private Institutional Capital Advisor (Canada), L.P. (« Brookfield Infrastructure ») et, collectivement avec les membres de son groupe [autres que Rockpoint, les sociétés en exploitation, WGS LP, SIM, Swan Debt et leurs filiales directes et indirectes], « Brookfield »).

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière de l'Entreprise au 30 septembre 2025 et sur les résultats d'exploitation de l'Entreprise pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers non audités de Rockpoint pour la période ouverte le 28 juillet 2025 et close le 30 septembre 2025, avec les états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités de l'Entreprise pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025 (collectivement, les « états financiers intermédiaires ») et avec les états financiers consolidés combinés audités de l'Entreprise pour les exercices clos les 31 mars 2025, 2024 et 2023 (les « états financiers annuels ») inclus dans le prospectus avec supplément – RFPV de la Société daté du 8 octobre 2025 (le « prospectus »), dont un exemplaire est disponible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société a été constituée il y a peu de temps seulement, et le 30 septembre 2025 représente la date de clôture de son premier trimestre. Par conséquent, aucune information financière comparative n'est fournie à l'égard de la Société.

Sauf indication contraire, toute l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion a été préparée conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, soit les principes comptables généralement reconnus pour les entreprises ayant une obligation d'information du public au Canada, au moyen des méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers annuels. Le présent rapport de gestion est présenté en millions de dollars américains (« USD »), sauf indication contraire. Le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien.

Le présent rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective, et les lecteurs sont priés de se reporter à « Information prospective ».

À moins d'indication contraire, l'information présentée dans le présent rapport de gestion représente les principales données financières historiques pour l'ensemble de l'Entreprise. Les résultats d'exploitation présentés dans le présent rapport de gestion se rapportent aux activités de l'Entreprise, dont la Société détenait une participation de 40 % au 15 octobre 2025. La Société n'a exercé aucune activité au cours de la période ouverte le 28 juillet 2025 et close le 30 septembre 2025.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de Rockpoint le 4 novembre 2025.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

La direction a désigné certaines mesures financières qui, de son avis, fournissent de l'information significative sur la performance sous-jacente de l'Entreprise. La Société avise les lecteurs que ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et qu'elles pourraient donc ne pas être comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres entités. Pour obtenir une liste et une description des mesures non conformes aux normes IFRS, ainsi que la façon dont nous présentons le rapprochement de ces mesures et de l'information préparée conformément aux normes IFRS, les lecteurs sont priés de se reporter à « Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise ».

Aperçu des activités

Nous sommes un exploitant d'installations de stockage de gaz naturel. Notre portefeuille comprend six installations en Californie et en Alberta, dont la capacité de stockage de gaz utile totale s'élevait à environ 279,2 milliards de pieds cubes (« Gpi³ »). Nous estimons que notre capacité de stockage de gaz utile totale représentait environ le tiers du marché du stockage combiné en Alberta et en Californie. Nos installations sont situées de façon stratégique et sont reliées à des gazoducs de première importance, ce qui vise à garantir la disponibilité à long terme de l'approvisionnement et la liaison avec des clients de qualité et des centres de demande. Nous exploitons également une entreprise de commercialisation de gaz naturel qui s'inscrit dans le prolongement de nos activités d'optimisation pour compte propre au Canada.

En Alberta, nous détenons et exploitons : i) l'AECO Hub^{MC}, qui comprend deux installations (Suffield et Countess) dont la capacité de gaz utile totalise 154,0 Gpi³; et ii) l'installation de stockage de Warwick d'une capacité de gaz utile de 21,5 Gpi³. En Californie, nous détenons et exploitons : i) l'installation de stockage de Wild Goose d'une capacité de gaz utile de 75,0 Gpi³; et ii) les installations de stockage de Lodi et de Kirby Hills d'une capacité de gaz utile combinée de 28,7 Gpi³.

Nous définissons la « capacité de stockage de gaz utile totale » comme le volume maximal de gaz naturel qui peut être stocké dans une installation de stockage souterraine, vu la conception de l'installation en question, moins le volume de gaz coussin, c'est-à-dire le volume de gaz naturel destiné à faire partie des stocks permanents d'un réservoir de stockage afin que celui-ci puisse offrir une pression et des débits soutirables adéquats tout au long de la saison du soutirage. La direction fait ses propres estimations quant à la capacité de stockage de gaz utile totale et demande régulièrement à des tiers d'analyser ses réservoirs afin de confirmer les paramètres d'exploitation de ceux-ci.

Produits tirés des services facturés à l'utilisation

Les produits tirés des services facturés à l'utilisation découlent de contrats de services de stockage fermes à plus long terme (les « contrats d'achat ferme ») (dont la durée est en général de un an à dix ans) et de contrats de services de stockage à court terme (qui couvrent généralement une saison de stockage, mais qui font souvent l'objet d'un renouvellement). Nos produits tirés des services facturés à l'utilisation s'appuient sur une clientèle diversifiée et de grande qualité qui stocke dans nos installations des volumes de gaz lui appartenant. Notre solide performance non seulement reflète la résilience et l'attrait de notre modèle commercial, mais renforce également notre positionnement stratégique sur le marché, ce qui permet de générer des flux de trésorerie prévisibles et une valeur à long terme.

En vertu des contrats d'achat ferme, nos clients sont tenus de payer une prime fixe mensuelle pour la capacité de stockage, quelle que soit leur utilisation, et ils ont le droit, mais non l'obligation, d'injecter, de stocker ou de soutirer une quantité prédéterminée de gaz, qui est précisée dans chaque contrat. Nous recevons une prime fixe mensuelle, quelle que soit la capacité de stockage réellement utilisée, et lorsque nos clients utilisent la capacité réservée aux termes de ces contrats, nous percevons des frais variables additionnels en fonction des volumes de gaz naturel réellement injectés ou soutirés.

En vertu des contrats de stockage à court terme, nos clients paient des frais fixes pour injecter et soutirer des quantités définies de gaz naturel, en fonction desquelles les produits sont habituellement comptabilisés (50 % payés lors de l'injection et 50 % payés lors du soutirage). Contrairement aux contrats d'achat ferme, les contrats de stockage à court terme prévoient que les clients injectent et soutirent des quantités définies à des dates définies et prédéterminées. Les contrats de stockage à court terme nous permettent de générer de la valeur en tirant parti de la valeur saisonnière des écarts entre les prix d'été et les prix d'hiver, déduction faite du rendement obtenu par les clients dans le cadre des transactions. Puisque les contrats de stockage à court terme prévoient des volumes d'injection et de soutirage prédéterminés à des tarifs préétablis, nous pouvons également effectuer en temps opportun des opérations de sens inverse de manière à réaliser une valeur de stockage additionnelle en fonction des écarts entre les prix au comptant et les prix à terme du gaz naturel avant la date de soutirage définie de l'opération initiale.

Produits tirés de l'optimisation

Nous gérons une petite portion de notre capacité de stockage selon une stratégie d'optimisation du stockage dont l'objectif est d'abord de nous permettre de gérer nos obligations envers les clients au titre des services facturés à l'utilisation, le cas échéant, puis de saisir les occasions qui se présentent sur le marché. L'optimisation du stockage consiste à acheter, à stocker et à vendre du gaz naturel pour notre propre compte, en utilisant nos liquidités générales pour réaliser un rendement. Selon notre politique en matière de risque, nous sommes autorisés à détenir un nombre très restreint de positions ouvertes qui nous exposent au risque de prix ou au risque lié à la livraison physique. Notre objectif est plutôt d'éliminer le risque de prix découlant des achats de stocks au moyen de contrats à livraison physique et de contrats financiers qui permettent de fixer efficacement les marges au moment de l'injection. Par conséquent, nos activités ne sont pas spéculatives et sont exercées dans les limites de tolérance au risque opérationnel définies. Notre stratégie d'optimisation du stockage s'est avérée utile, car elle nous a permis de profiter des écarts saisonniers et d'accroître la marge brute par la suite.

Nous fournissons également des services de commercialisation et de transport du gaz naturel au Canada par l'entremise d'Access Gas Services Inc., d'Access Gas Services (Ontario) Inc. et d'EnerStream Agency Services Inc., qui font partie de nos activités d'optimisation.

Charges d'exploitation

Nos charges d'exploitation comprennent des composantes essentiellement fixes de nature ainsi que des composantes variables. Les composantes essentiellement fixes de nos charges d'exploitation comprennent les salaires et les coûts de la main-d'œuvre, les pièces et les fournitures, ainsi que d'autres coûts d'exploitation généraux. Ces charges d'exploitation sont relativement stables d'un exercice à l'autre, mais elles peuvent varier dans une fourchette étroite en raison de facteurs comme l'inflation et l'utilisation intensive des installations.

Les principales composantes de nos coûts d'exploitation variables sont les coûts du gaz naturel et de l'électricité utilisés pour alimenter nos compresseurs. Ces composantes varient en fonction de la quantité d'énergie utilisée pour injecter et soutirer du gaz naturel de nos installations et du prix de l'énergie, ainsi que de la fréquence et du calendrier des injections et des soutirages de gaz.

Nous engageons également des coûts variables qui dépendent de nos produits. Les loyers au titre de certains contrats de location conclus avec des propriétaires fonciers en Californie augmentent ou diminuent en fonction des produits générés. Les évaluations foncières de certaines installations se fondent en partie sur le bénéfice.

Frais généraux et administratifs

Nos frais généraux et administratifs se composent principalement des charges liées au personnel et à la rémunération des sous-traitants, des frais de services professionnels et d'autres frais généraux.

Caractère saisonnier des activités

Le caractère saisonnier du gaz naturel est une caractéristique clé du marché de l'énergie, qui découle des fluctuations de demande causées par la température. Le gaz naturel étant utilisé pour répondre aux besoins de chauffage, la demande atteint habituellement son pic en hiver et diminue en été. Contrairement à nos contrats d'achat ferme, pour lesquels les produits sont habituellement gagnés de façon uniforme au cours d'un exercice, nos flux de rentrées découlant de l'optimisation et des contrats de stockage à court terme peuvent subir l'incidence des variations saisonnières. Nos produits tirés de l'optimisation sont souvent plus élevés au cours de la saison du soutirage (qui s'étend normalement de novembre à mars), car nous positionnons généralement nos couvertures de ventes de stocks de manière à ce qu'elles coïncident avec le sommet de la demande de gaz naturel. De plus, la proportion de nos flux de rentrées découlant des contrats de stockage à court terme a tendance à être plus importante lors de la saison du soutirage, qui est plus courte par rapport à la saison d'injection, qui s'étend sur une plus longue période (normalement d'avril à octobre). En raison de ces facteurs, une proportion modérément plus élevée de nos produits est habituellement comptabilisée au cours de nos troisième et quatrième trimestres.

Le caractère saisonnier peut avoir une incidence modérée sur nos flux de trésorerie. Nous achetons habituellement nos stocks de gaz naturel liés à nos activités d'optimisation pour compte propre tout au long de la saison d'injection en vue de les vendre durant les mois d'hiver. Par conséquent, les emprunts en vertu de nos conventions de crédit renouvelable ont tendance à atteindre un pic au début de la saison du soutirage. En revanche, nos entrées de trésorerie augmentent généralement un mois après le début de la saison du soutirage (parce que les recouvrements de trésorerie ont lieu aux alentours du 25^e jour suivant la fin du mois) et, par conséquent, nos entrées de trésorerie tendent à être plus élevées de décembre à avril.

Transactions importantes et événements postérieurs à la date de clôture

Avances versées à Brookfield

Le 10 octobre 2025, l'Entreprise a avancé un montant en trésorerie de 40,0 M\$ à Brookfield en échange de billets non garantis ne portant pas intérêt dont la valeur nominale globale est la même et qui sont exigibles à vue. Le solde à recevoir de 40,0 M\$ devrait être réglé lorsque des effets à payer du même montant total, tenant lieu de distributions sans effet sur la trésorerie, seront émis à l'intention de Brookfield; les soldes à recevoir et à payer au titre de ces effets à payer feront l'objet d'une compensation au moment de l'émission.

Acquisition de Warwick et remboursement et résiliation de la facilité de crédit de Warwick

Le 14 octobre 2025, AECO Gas Storage Partnership (« AECO »), une filiale de la société en exploitation Swan, a acquis 100 % des titres de capitaux propres de WGS LP (l'« acquisition de Warwick »), qui a été financée au moyen d'un apport de capitaux provenant de membres du groupe de Brookfield Infrastructure.

Dans le cadre de l'acquisition de Warwick, le 14 octobre 2025, AECO a financé le remboursement du solde en capital qui était alors impayé de 9,4 M\$ (13,2 M\$ CA) de la facilité de prêt à l'exploitation (renouvelable), dont le capital global disponible était de 37,5 M\$ CA (la « facilité de crédit de Warwick »). Par la suite, WGS LP a reçu du prêteur une libération et une décharge à l'égard de la facilité de crédit de Warwick.

Placement

Le 15 octobre 2025, la Société a conclu son premier appel public à l'épargne visant 32 000 000 d'actions ordinaires de catégorie A (les « actions de catégorie A ») à un prix de 22,00 \$ CA (15,77 \$) par action de catégorie A (le « prix d'émission »), pour un produit brut d'environ 704,0 M\$ CA (504,6 M\$) (le « placement »). En outre, les preneurs fermes ont exercé leur option (l'« option de surallocation ») en totalité afin d'acquérir auprès de Brookfield 4 800 000 actions de catégorie A additionnelles au prix d'émission, pour un produit brut d'environ 105,6 M\$ CA (75,7 M\$). La Société n'a reçu aucune partie du produit de la vente d'actions de catégorie A dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation.

Restructuration et participation dans l'Entreprise

Le 15 octobre 2025, la Société a émis 79 800 000 actions à droit de vote de catégorie B (les « actions de catégorie B ») à l'intention de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. pour une contrepartie symbolique afin d'aligner le bloc de droits de vote de Brookfield Infrastructure et certains membres de son groupe à l'égard de la Société sur sa participation économique dans la société en exploitation Swan et la société en exploitation BIF (collectivement, les « sociétés en exploitation »).

Immédiatement après la conclusion du placement, Rockpoint a acquis, entre autres choses, une participation de 40 % dans l'Entreprise auprès de Brookfield en échange d'une contrepartie totale d'environ 838,8 M\$ (1 170,4 M\$ CA) réglée par la Société au moyen d'un paiement en trésorerie de 504,6 M\$, moins les retenues, et de l'émission de 21 200 000 actions de catégorie A à un prix par action de catégorie A réputé égal au prix d'émission (la « restructuration »). Des 21 200 000 actions de catégorie A susmentionnées, 4 800 000 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation.

Immédiatement après la conclusion du placement (et l'exercice de l'option de surallocation) et la restructuration, Brookfield détenait 16 400 000 actions de catégorie A et 79 800 000 actions de catégorie B, ce qui représente environ 30,8 % et 100 % des actions de catégorie A et des actions de catégorie B en circulation, respectivement, et environ 72,3 % des droits de vote rattachés aux 133 000 000 d'actions en circulation de la Société.

Facilité de crédit renouvelable et remboursement et résiliation de la facilité de crédit adossée

Le 15 octobre 2025, Rockpoint, Rockpoint Gas Storage Partners LP, Rockpoint Gas Storage LLC et AECO, à titre d'emprunteurs, ont conclu une convention de crédit (la « convention de crédit renouvelable ») régissant une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit renouvelable »), qui arrivera à échéance le 15 octobre 2030. La facilité de crédit renouvelable est assortie d'un engagement total disponible de 350,0 M\$, y compris une sous-limite sous forme de lettres de crédit de 175,0 M\$. Parallèlement à la conclusion de la facilité de crédit renouvelable, l'Entreprise a remboursé intégralement et résilié son emprunt adossé à des actifs, qui permettait des prélèvements en trésorerie et sous forme de lettres de crédit d'un montant maximal de 250,0 M\$ (la « facilité de crédit adossée »). Se reporter à « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Restructuration de SIM et de Swan Debt

Immédiatement après la conclusion du placement, Rockpoint Gas Storage Canada Ltd., une filiale indirecte de la société en exploitation Swan, a acquis SIM et Swan Debt. La juste valeur de marché de SIM Energy LP, de SIM Energy Limited et de Swan Debt était négligeable avant leur transfert et, par conséquent, chaque entité a été transférée à une valeur symbolique de 1 \$. L'Entreprise a payé à Brookfield un montant de 2,5 M\$ pour BIF II SIM Limited, qui représentait la juste valeur de marché estimative de cette entité, principalement composé de fonds en caisse.

Couverture et refixation du taux de l'emprunt à terme échéant en 2031

Le 24 octobre 2025, l'Entreprise a conclu de nouveaux swaps de taux d'intérêt qui couvrent la totalité du capital emprunté prévu sur la durée de la facilité d'emprunt à terme B garanti de premier rang d'un capital global initial de 1 250,0 M\$ (l'« emprunt à terme échéant en 2031 ») pour les soldes prélevés sous forme d'emprunts basés sur le taux de financement à un jour garanti (le « taux SOFR »). En plus d'une refixation du taux de l'emprunt à terme échéant en 2031 le 29 octobre 2025, qui a réduit de 0,50 %, dans chaque cas, les taux d'intérêt des prélèvements basés sur le taux SOFR et sur un taux de base, l'emprunt est assorti d'un taux d'intérêt global effectif de 5,90 %. Se reporter à « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Résultats d'exploitation et résultats financiers

Le tableau suivant présente nos résultats d'exploitation pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

(en M\$ US)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
PRODUITS				
Produits tirés des services facturés à l'utilisation	96,7 \$	81,4 \$	188,9 \$	171,0 \$
Produits tirés de l'optimisation, montant net	6,5	1,7	18,4	3,8
Total des produits	103,2	83,1	207,3	174,8
CHARGES (PRODUITS)				
Coût des services de stockage de gaz	1,1	0,8	2,3	2,3
Charges d'exploitation	13,1	12,4	25,8	24,3
Frais généraux et administratifs	5,1	5,1	10,6	11,6
Amortissements	8,9	8,5	17,0	16,4
Coûts de financement	27,2	30,3	52,8	46,1
Profit sur les obligations liées au stockage de gaz, montant net	(1,0)	(1,5)	(2,6)	(2,4)
Autres charges	2,1	0,8	3,1	1,9
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	46,7	26,7	98,3	74,6
Charge (économie) d'impôt				
Exigible	—	—	—	—
Différé	0,9	(22,0)	4,2	(19,7)
BÉNÉFICE NET	45,8 \$	48,7 \$	94,1 \$	94,3 \$

Produits tirés des services facturés à l'utilisation

(en M\$ US)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits tirés des services facturés à l'utilisation	96,7 \$	81,4 \$	188,9 \$	171,0 \$
Produits tirés des contrats d'achat ferme	57,7	46,1	116,2	92,3
Produits tirés des contrats de services de stockage à court terme	39,0	35,3	72,7	78,7

Le total des produits comprend les produits tirés des services facturés à l'utilisation et les produits tirés de l'optimisation, montant net. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, les produits tirés des services facturés à l'utilisation ont représenté 94 % et 91 %, respectivement, du total des produits, et la tranche restante de 6 % et de 9 %, respectivement, des produits provient de nos stratégies d'optimisation. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, le total des produits s'est établi à 103,2 M\$ et à 207,3 M\$, respectivement, comparativement à 83,1 M\$ et à 174,8 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2024, respectivement.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, les produits tirés des services facturés à l'utilisation ont augmenté de 15,3 M\$, ou 19 %, et de 17,9 M\$, ou 10 %, respectivement, par rapport au trimestre et au semestre clos le 30 septembre 2024 en raison des variations des produits tirés des contrats d'achat ferme et des contrats de stockage à court terme.

Les produits tirés des contrats d'achat ferme ont augmenté d'un exercice à l'autre en raison de la hausse des frais par unité de capacité de stockage contractuelle et de la hausse de la capacité prévue dans des contrats. Les frais moyens pondérés liés aux contrats d'achat ferme se sont établis à environ 2,32 \$/décatherme (« Dth ») pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, soit une hausse de 25 % comparativement à 1,86 \$/Dth pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2024. Pour l'exercice 2026, la capacité de gaz utile attribuée aux contrats d'achat ferme a augmenté de 2 %, pour s'établir à 98,1 millions de Dth.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les produits tirés des contrats de stockage à court terme ont augmenté de 3,7 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la production de gaz naturel en prévision des exportations de GNL au Canada a entraîné une baisse des prix d'été, ce qui a accentué l'écart entre les prix d'été et les prix d'hiver. Malgré le facteur positif susmentionné, les produits tirés des contrats de stockage à court terme ont diminué de 6,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les écarts saisonniers plus importants pour la période comparative découlent d'un hiver relativement chaud avant le début du semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui a entraîné une baisse des prix d'été, tandis que les prix d'hiver sont demeurés élevés.

Produits tirés de l'optimisation, montant net

(en M\$ US)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits tirés de l'optimisation, montant net	6,5 \$	1,7 \$	18,4 \$	3,8 \$
Produits tirés de l'optimisation, montant net réalisé	5,7	2,2	10,5	(3,5)
Profits (pertes) latents liés à l'optimisation, montant net	0,8	(0,5)	7,9	7,3

Les produits tirés de l'optimisation, montant net réalisé sont générés par l'achat de stocks de gaz naturel et par la vente à terme de ces stocks au cours de périodes futures au moyen de contrats de négociation d'énergie financiers. Les stocks sont stockés dans nos installations entre l'achat et la vente du gaz naturel en vertu de contrats à livraison physique. Lorsque nous évaluons la performance de nos activités d'optimisation, nous nous concentrons sur les marges réalisées sur nos activités d'optimisation, y compris l'incidence des ajustements des stocks, le cas échéant, mais en excluant l'incidence des profits et des pertes latents découlant des activités de couverture économique. Aux fins de la présentation de l'information financière, nos produits tiennent compte de l'incidence des profits et des pertes latents découlant des activités de couverture économique, de sorte que les montants présentés au titre des produits tirés de l'optimisation, montant net fluctuent d'une période à l'autre.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, les produits tirés de l'optimisation, montant net réalisé ont augmenté de 3,5 M\$ et de 14,0 M\$, respectivement, par rapport au trimestre et au semestre clos le 30 septembre 2024, en raison de l'apport accru de nos installations de Wild Goose et de l'AECO. Pour le semestre clos le 30 septembre 2024, le montant net réalisé comptabilisé au titre des activités d'optimisation correspond à une perte comptable. Cette perte découle du fait que les profits de couverture ont été comptabilisés avant le début de la période comparative alors que les coûts du gaz faisant l'objet de contrats à livraison physique utilisés en compensation ont été comptabilisés au cours de cette période.

Charges

(en M\$ US)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Coût des services de stockage de gaz	1,1 \$	0,8 \$	2,3 \$	2,3 \$
Charges d'exploitation	13,1	12,4	25,8	24,3
Frais généraux et administratifs	5,1	5,1	10,6	11,6
Amortissements	8,9	8,5	17,0	16,4
Coûts de financement	27,2	30,3	52,8	46,1
Profit sur les obligations liées au stockage de gaz, montant net	(1,0)	(1,5)	(2,6)	(2,4)
Autres charges	2,1	0,8	3,1	1,9

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, le coût des services de stockage de gaz s'est établi à 1,1 M\$ et à 2,3 M\$, respectivement, soit des montants qui, dans chaque cas, sont demeurés à peu près inchangés par rapport aux périodes comparatives.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, les charges d'exploitation ont augmenté de 0,7 M\$ et de 1,5 M\$, respectivement, par rapport au trimestre et au semestre clos le 30 septembre 2024, soit une hausse de 6 % dans chaque cas. La variation est attribuable à la hausse des coûts de location des terrains et de l'impôt foncier, qui découle principalement de l'augmentation des produits.

Les frais généraux et administratifs se sont établis à 5,1 M\$ pour chacun des trimestres clos les 30 septembre 2025 et 2024. Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les frais ont diminué de 1,0 M\$, ou 9 %, par rapport au semestre clos le 30 septembre 2024, en raison de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative.

La dotation aux amortissements a augmenté de 0,4 M\$, ou 5 %, et de 0,6 M\$, ou 4 %, au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2025, respectivement, par rapport au trimestre et au semestre clos le 30 septembre 2024, en raison de l'optimisation de la capacité de notre installation de Wild Goose, de la migration du gaz coussin plus importante, qui s'explique par les niveaux de stockage relativement élevés, et des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, les coûts de financement ont diminué de 3,1 M\$, ou 10 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024, principalement en raison de la hausse des pertes latentes sur nos couvertures de taux d'intérêt relativement à nos emprunts à terme au cours du trimestre précédent. Au cours du semestre clos le 30 septembre 2025, les coûts de financement ont augmenté de 6,7 M\$, ou 15 %, par rapport au semestre clos le 30 septembre 2024, principalement en raison de l'augmentation du total de l'encours de la dette à la suite de la conclusion de l'emprunt à terme échéant en 2031 de 1 250,0 M\$ en septembre 2024. Une tranche du produit de l'emprunt à terme échéant en 2031 a été utilisée pour rembourser intégralement la facilité d'emprunt à terme A d'un capital global initial de 450,0 M\$, qui a été résiliée le 18 septembre 2024 (l'« emprunt à terme échéant en 2026 »), ainsi que la dette sous forme de billets portant intérêt de 224,9 M\$ qui était à payer à des membres du groupe de Brookfield Infrastructure.

Le profit sur les obligations liées au stockage de gaz, montant net a diminué de 0,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024 et a augmenté de 0,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025 par rapport au semestre clos le 30 septembre 2024. Dans chaque cas, la variation est attribuable aux fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché découlant des variations des prix du marché du gaz naturel qui sous-tendent le passif financier hybride connexe.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2025, les autres charges ont augmenté de 1,3 M\$ et de 1,2 M\$, respectivement, par rapport au trimestre et au semestre clos le 30 septembre 2024. Les augmentations sont attribuables à certains coûts de transaction et frais juridiques engagés qui ne sont pas liés au cours normal des activités.

Charge (économie) d'impôt, montant net

(en M\$ US)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
	0,9 \$	(22,0) \$	4,2 \$	(19,7) \$
Charge (économie) d'impôt				

La charge (l'économie) d'impôt, qui se composait entièrement de l'impôt différé, a augmenté de 22,9 M\$, ou 104 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024 et de 23,9 M\$, ou 121 %, pour le semestre clos le 30 septembre 2025 par rapport au semestre clos le 30 septembre 2024. Ces variations sont principalement attribuables à l'économie d'impôt comptabilisée relativement au règlement d'emprunts donnant lieu à un profit différé sur la dette au cours de la période historique.

États de la situation financière

Le tableau suivant présente un sommaire des états de la situation financière au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025.

	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2025	2025
(en M\$ US)		
Total de l'actif	1 223,6 \$	1 430,2 \$
Immobilisations corporelles, montant net	893,7	884,6
Dette à long terme	1 204,0	1 208,1
Capitaux propres	(255,9)	(85,8)

Au 30 septembre 2025, le total de l'actif s'élevait à 1 223,6 M\$, comparativement à 1 430,2 M\$ au 31 mars 2025. La diminution de 206,6 M\$ est principalement attribuable à la baisse de la trésorerie à la suite du versement d'une distribution à Brookfield en mai 2025 et, dans une moindre mesure, à une baisse des montants à recevoir de membres du groupe.

Les immobilisations corporelles, montant net ont augmenté, passant de 884,6 M\$ au 31 mars 2025 à 893,7 M\$ au 30 septembre 2025. L'augmentation de 9,1 M\$ est attribuable aux entrées d'immobilisations liées aux exigences réglementaires en matière d'investissements de maintien en Californie et aux entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation en raison de la modification de certains contrats de location en Californie, ce qui comprend l'élimination de certains paiements de loyers variables en faveur d'un contrat de location à paiements fixes.

Au 30 septembre 2025, la dette à long terme s'élevait à 1 204,0 M\$, en baisse comparativement à 1 208,1 M\$ au 31 mars 2025. Cette diminution est attribuable aux remboursements de capital obligatoire sur l'emprunt à terme échéant en 2031, partiellement contrebalancés par l'amortissement des coûts de financement différés et par l'escompte d'émission initial.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire des flux de trésorerie pour les périodes indiquées.

	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
(en M\$ US)				
Sommaire des tableaux des flux de trésorerie				
Activités d'exploitation :				
Bénéfice net	45,8 \$	48,7 \$	94,1 \$	94,3 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Charge (économie) d'impôt différé	0,9	(22,0)	4,2	(19,7)
Pertes (profits) latents liés à la gestion des risques	0,1	5,0	(7,8)	(4,5)
Amortissements	8,9	8,5	17,0	16,4
Autres	1,6	4,5	2,4	4,6
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(1,0)	10,5	(15,9)	74,2
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	56,3	55,2	94,0	165,3
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(9,8)	(14,7)	(20,7)	(19,4)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(36,1)	10,5	(247,7)	(160,8)

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 56,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, comparativement à 55,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. L'augmentation des produits pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 a entraîné la hausse relativement marquée des entrées de trésorerie. L'augmentation globale a été contrebalancée par les écarts temporaires liés aux ventes de stocks, qui ont donné lieu à des variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement au cours de la période comparative.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 94,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025, comparativement à 165,3 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2024. Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont diminué principalement en raison de la reconstitution de nos stocks de gaz naturel pour compte propre, facteur compensé en partie par la hausse des produits. L'hiver relativement chaud qui a précédé le début du semestre clos le 30 septembre 2024 nous a permis de reporter à cette période des volumes plus élevés de stocks pour compte propre, ce qui a entraîné une diminution des sorties de trésorerie pour la reconstitution des stocks.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont diminué de 4,9 M\$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024. Les dépenses d'investissement étaient supérieures pour le trimestre antérieur, principalement en raison d'un projet d'investissement de croissance entrepris pour augmenter la capacité d'injection et de soutirage à l'installation de Wild Goose, alors qu'aucune dépense semblable n'a été effectuée au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 20,7 M\$, soit un montant relativement stable par rapport aux dépenses de 19,4 M\$ enregistrées au semestre comparatif. Bien que les dépenses d'investissement comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement, y compris les investissements de maintien et de croissance, aient été relativement plus élevées au cours du semestre clos le 30 septembre 2024, les écarts temporaires liés aux paiements en trésorerie ont eu une incidence sur nos sorties de trésorerie au cours de chaque période.

Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement

L'Entreprise a conclu des transactions de refinancement en septembre 2024, lesquelles ont eu une incidence importante sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2024. Ces transactions comprenaient la conclusion de l'emprunt à terme échéant en 2031, qui a été utilisé pour rembourser l'encours de l'emprunt à terme échéant en 2026. Les fonds restants ont été utilisés pour effectuer des paiements à Brookfield, qui comprenaient des remboursements sur les emprunts de parties liées, des avances et des distributions, ainsi que pour payer des frais transactionnels et un escompte d'émission initial de 1 % sur l'emprunt à terme échéant en 2031. Les sorties de trésorerie de 247,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2025 ont été principalement influencées par des distributions de 182,8 M\$, des avances de 37,0 M\$ à Brookfield et des remboursements de capital sur les obligations locatives de 17,4 M\$.

L'incidence des transactions de refinancement susmentionnées sur les flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 a été en grande partie de nature compensatoire. Les entrées de trésorerie positives de 10,5 M\$ au cours de cette période ont subi l'incidence de prélèvements nets de 10,4 M\$ sur la facilité de crédit de Warwick et sur la facilité de crédit adossée. En comparaison, les sorties de trésorerie de 36,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 ont été principalement influencées par les remboursements nets de 15,6 M\$ sur la facilité de crédit de Warwick et la facilité de crédit adossée et par les remboursements de capital sur les obligations locatives de 17,3 M\$.

Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise

Nous présentons nos résultats financiers conformément aux normes IFRS. Toutefois, la direction est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS fournissent aux investisseurs de l'information utile pour évaluer notre performance. La direction estime que l'exclusion de certains éléments dont la fréquence et l'ampleur peuvent varier d'une période à l'autre par rapport au bénéfice net permet d'établir des mesures supplémentaires utiles pour aider à évaluer notre capacité à générer un bénéfice et des flux de trésorerie, et que ces mesures se comparent plus aisément entre des périodes passées et futures. Ces mesures financières non conformes aux normes FRS ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des normes IFRS, et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures désignées de façon semblable utilisées par d'autres sociétés.

Nos mesures financières non conformes aux normes IFRS ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'information financière préparée conformément aux normes IFRS. L'utilisation de nos mesures financières non conformes aux normes IFRS comporte plusieurs limites par rapport aux mesures conformes aux normes IFRS les plus semblables, notamment :

- l'exclusion de certains éléments ayant une incidence sur le bénéfice net et le bénéfice global;
- l'incapacité d'analyser l'incidence de certains éléments récurrents et non récurrents ayant une incidence significative sur notre bénéfice net et notre bénéfice global;
- l'incapacité de tenir compte de la totalité des dépenses en trésorerie, ou des exigences futures en matière de dépenses d'investissement, ou des engagements contractuels;
- le fait que d'autres sociétés du secteur peuvent calculer différemment leurs mesures non conformes aux normes IFRS, ce qui limite leur utilité aux fins de comparaison.

Mesures financières et ratios non conformes aux normes IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette sont des mesures financières et des ratios non conformes aux normes IFRS que notre direction et des utilisateurs externes de nos états financiers, tels que les investisseurs et les analystes financiers, utilisent pour évaluer si la performance financière de nos actifs à long terme permet de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, financer les projets d'investissement de maintien et de croissance et verser des distributions à nos actionnaires. De plus, le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette sont couramment utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées pour évaluer des sociétés de notre secteur dont la structure du capital est similaire à la nôtre. Nous utilisons le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette en complément des mesures financières de la performance conformes aux normes IFRS afin d'évaluer l'efficacité de nos stratégies commerciales, de prendre des décisions budgétaires et de comparer notre performance à celle d'autres sociétés semblables au moyen de mesures similaires.

BAIIA ajusté

Nous définissons le BAIIA ajusté, la principale mesure financière de la rentabilité non conforme aux IFRS que nous utilisons pour évaluer la performance de notre Entreprise, comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs et des autres charges.

Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure utile parce qu'il présente la performance financière de notre Entreprise en excluant l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie, des éléments dont l'incidence est externe au cours normal des activités, des éléments extraordinaires et du mode de financement des activités.

Le BAIIA ajusté exprimé en pourcentage de la marge brute ajustée, définie ci-après (la « marge du BAIIA ajusté »), est un ratio non conforme aux normes IFRS et est calculé en divisant le BAIIA ajusté par la marge brute ajustée. La marge du BAIIA ajusté est un ratio utilisé par notre direction et par les investisseurs externes pour évaluer l'efficacité de la gestion des charges d'exploitation par rapport à notre marge brute ajustée.

Marge brute ajustée

Nous définissons la marge brute ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS que nous utilisons pour évaluer la rentabilité, comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs, des autres charges, des charges d'exploitation, des frais généraux et administratifs et d'autres éléments.

Nous sommes d'avis que la marge brute ajustée est une mesure utile de la rentabilité parce qu'elle présente notre bénéfice résiduel après déduction des coûts directs des services de stockage de gaz de nos services facturés à l'utilisation et des produits tirés de l'optimisation réalisée.

La marge brute sur les services facturés à l'utilisation, qui est présentée déduction faite du coût des services de stockage de gaz, en pourcentage de la marge brute ajustée est un ratio non conforme aux normes IFRS et est calculée en divisant les produits des services facturés à l'utilisation par la marge brute ajustée. La marge brute sur les services facturés à l'utilisation en pourcentage de la marge brute ajustée est un ratio utilisé par notre direction et par les investisseurs externes pour déterminer la proportion de la marge brute ajustée attribuable à la marge brute sur les services facturés à l'utilisation.

Flux de trésorerie distribuables

En plus du BAIIA ajusté et de la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables, une mesure financière non conforme aux normes IFRS que nous utilisons pour évaluer la rentabilité, nous permettent de fournir de l'information sur le bénéfice en trésorerie disponible pour le versement de distributions, le rachat d'actions, les besoins en fonds de roulement ou le réinvestissement dans notre Entreprise afin de stimuler la croissance. Nous définissons les flux de trésorerie distribuables comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs, des autres charges, des charges d'intérêts, des remboursements obligatoires de la dette, de l'impôt exigible, des paiements de loyers en trésorerie, des dépenses d'investissement de maintien et d'autres éléments.

Nous sommes d'avis que les flux de trésorerie distribuables constituent une mesure financière utile parce qu'ils représentent le bénéfice en trésorerie disponible pour le versement de distributions, le rachat d'actions ou le réinvestissement dans notre Entreprise.

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée par la direction pour évaluer le profil de crédit de notre Entreprise. La dette nette est définie comme le total de l'encours de la dette ajusté en fonction de l'escompte et des coûts de financement différés non amortis, ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté, de la marge brute ajustée et des flux de trésorerie distribuables avec le bénéfice net, la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable, pour les périodes indiquées.

(en M\$ US)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025		2024	
	45,8 \$	48,7 \$	94,1 \$	94,3 \$
Bénéfice net				
Ajouter (déduire) :				
Coûts de financement	27,2	30,3	52,8	46,1
Charge (économie) d'impôt	0,9	(22,0)	4,2	(19,7)
Amortissements	8,9	8,5	17,0	16,4
Profits latents liés à la gestion des risques ¹	(1,7)	(0,8)	(10,9)	(9,5)
Autres charges	2,1	0,8	3,1	1,9
BAIIA ajusté	83,2	65,5	160,3	129,5
Charges d'exploitation	13,1	12,4	25,8	24,3
Frais généraux et administratifs	5,1	5,1	10,6	11,6
Autres éléments ²	(0,1)	(0,2)	0,4	(0,2)
Marge brute ajustée	101,3	82,8	197,1	165,2
Charges d'exploitation	(13,1)	(12,4)	(25,8)	(24,3)
Frais généraux et administratifs	(5,1)	(5,1)	(10,6)	(11,6)
Charges d'intérêts ³	(22,0)	(13,3)	(42,4)	(22,4)
Remboursements obligatoires sur la dette	(3,2)	—	(6,3)	—
Impôt exigible	—	—	—	—
Paiements de loyers en trésorerie ⁴	(0,5)	(0,6)	(0,9)	(0,9)
Investissements de maintien	(9,5)	(6,3)	(16,1)	(11,2)
Autres éléments ²	0,1	0,2	(0,4)	0,2
Flux de trésorerie distribuables	48,0 \$	45,3 \$	94,6 \$	95,0 \$

Notes :

- Exclut l'incidence nette latente des swaps de taux d'intérêt, qui sont inclus dans les coûts de financement.
- Les autres éléments comprennent les pertes nettes ou les profits nets latents liés aux contrats d'électricité.
- Les charges d'intérêts comprennent l'intérêt sur la dette, y compris l'emprunt à terme échéant en 2026, l'emprunt à terme échéant en 2031, la facilité de crédit adossée, la facilité de crédit de Warwick et les autres produits (charges) d'intérêts, déduction faite des profits réalisés sur les swaps de taux d'intérêt.
- Ne tient pas compte d'un paiement non récurrent de 19,3 M\$ effectué au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025 relativement aux contrats de location liés au stockage modifiés. Tous les paiements futurs au titre des contrats de location connexes ont été éliminés en échange d'un seul paiement initial.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et du total de l'encours de la dette, la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable pour les périodes indiquées.

(en M\$ US)	Au 30 septembre		Au 31 mars	
	2025		2025	
	22,2 \$	25,8 \$	1 204,0	1 208,1
Dette à court terme	22,2 \$	25,8 \$	1 204,0	1 208,1
Dette à long terme	1 226,2	1 233,9	24,4	26,5
Total de l'encours de la dette	1 226,2	1 233,9	(30,5)	(204,1)
Ajouter : escompte et coûts de financement différés non amortis	24,4	26,5		
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(30,5)	(204,1)		
Dette nette	1 220,1 \$	1 056,3 \$		

BAIIA ajusté, marge brute ajustée et flux de trésorerie distribuables supplémentaires

Le tableau qui suit présente notre BAIIA ajusté, notre marge brute ajustée et nos flux de trésorerie distribuables pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

(en M\$ US)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Marge brute sur les services facturés à l'utilisation				
Contrats d'achat ferme	57,7 \$	46,1 \$	116,2 \$	92,3 \$
Contrats de services de stockage à court terme, déduction faite du coût des services de stockage de gaz	37,9	34,5	70,4	76,4
Total de la marge brute sur les services facturés à l'utilisation	95,6	80,6	186,6	168,7
Marge brute réalisée sur les activités d'optimisation	5,7	2,2	10,5	(3,5)
Marge brute ajustée	101,3	82,8	197,1	165,2
Charges d'exploitation, frais généraux et administratifs et autres	(18,1)	(17,3)	(36,8)	(35,7)
BAIIA ajusté	83,2 \$	65,5 \$	160,3 \$	129,5 \$
Flux de trésorerie distribuables	48,0 \$	45,3 \$	94,6 \$	95,0 \$
Produits tirés des services facturés à l'utilisation exprimés en pourcentage de la marge brute ajustée	94 %	97 %	95 %	102 %
Marge du BAIIA ajusté	82 %	79 %	81 %	78 %

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 17,7 M\$, ou 27 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024, et de 30,8 M\$, ou 24 %, pour le semestre clos le 30 septembre 2025, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation dans chaque cas est principalement attribuable à une hausse des produits tirés des contrats d'achat ferme au sein de nos installations en Californie.

La demande pour les services de stockage est demeurée forte en Californie, nos clients ayant eu recours aux services de stockage de gaz naturel pour assurer la stabilité des prix et la fiabilité énergétique dans un État qui est un importateur net de gaz naturel et dont l'approvisionnement énergétique repose de plus en plus sur des sources d'énergie renouvelable intermittente.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie distribuables ont augmenté de 2,7 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2024, principalement en raison de la hausse des produits. Pour le semestre clos le 30 septembre 2025, les flux de trésorerie distribuables ont diminué de 0,4 M\$ par rapport au semestre clos le 30 septembre 2024, ce qui représente une variation négligeable en pourcentage. Bien que les produits aient augmenté au cours du semestre clos le 30 septembre 2025 par rapport au semestre clos le 30 septembre 2024, l'augmentation a été contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts en raison de l'emprunt à terme échéant en 2031 de 1 250,0 M\$ conclu en septembre 2024, qui a remplacé l'emprunt à terme échéant en 2026 de 450,0 M\$, ainsi que de la dette sous forme de billets portant intérêt de 224,9 M\$ qui était à payer à des membres du groupe de Brookfield Infrastructure.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente les informations trimestrielles disponibles de l'Entreprise.

(en M\$ US)	Exercice 2026		Exercice 2025			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	103,2 \$	104,1 \$	128,1 \$	112,4 \$	83,1 \$	91,7 \$
Bénéfice net	45,8	48,3	57,0	58,1	48,7	45,6
BAIIA ajusté	83,2	77,1	112,7	96,6	65,5	64,0
Marge brute ajustée	101,3	95,8	134,1	113,1	82,8	82,4
Flux de trésorerie distribuables	48,0	46,6	78,0	61,5	45,3	49,7

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les raisons expliquant certaines fluctuations des éléments mentionnés, se reporter à « Résultats d'exploitation et résultats financiers » ainsi qu'à « Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise – BAIIA ajusté, marge brute ajustée et flux de trésorerie distribuables supplémentaires ».

Les résultats de l'Entreprise sont influencés par des facteurs saisonniers. Se reporter à « Aperçu des activités – Caractère saisonnier des activités ».

En plus des facteurs susmentionnés, nos résultats trimestriels ont été principalement influencés par i) la hausse des taux contractuels de nos contrats d'achat ferme en raison du raffermissement continu des conditions du marché du stockage et ii) la conclusion de l'emprunt à terme échéant en 2031 en septembre 2024, ce qui a donné lieu à une augmentation des charges d'intérêts relatives.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le tableau suivant présente les liquidités disponibles de notre Entreprise.

	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2025	2025
(en M\$ US)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30,5 \$	204,1 \$
Facilités de crédit engagées non utilisées et disponibles ¹	183,9	112,7
Total des liquidités disponibles	214,4 \$	316,8 \$

Note :

- Exclut la base d'emprunt liée à la facilité de crédit adossée attribuable aux fonds en caisse.

Au 30 septembre 2025, nous disposions de liquidités disponibles de 214,4 M\$, qui se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles de 30,5 M\$ et d'une capacité d'emprunt disponible de 183,9 M\$ sur la facilité de crédit adossée et sur la facilité de crédit de Warwick, après les distributions aux propriétaires et les avances consenties à des parties liées effectuées en mai 2025 pour un montant de 219,8 M\$. Nos principales sources de liquidités et de capitaux sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et, au 30 septembre 2025, les montants disponibles non prélevés sur la facilité de crédit adossée.

Notre Entreprise est assujettie à peu d'exigences non discrétionnaires en matière de capital et génère de solides flux de trésorerie disponibles grâce à ses activités d'exploitation. Nos plus importantes exigences en matière de capital dans le cours normal des activités sont les paiements d'intérêts sur nos facilités d'emprunt et les dépenses d'investissement visant à maintenir la performance opérationnelle de nos actifs de stockage.

Nous nous attendons à ce que les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et la capacité disponible en vertu de nos facilités de crédit disponibles (et d'autres sources de crédit prévues) soient suffisants pour répondre à nos besoins de trésorerie significatifs au cours des 12 prochains mois. Ces exigences comprennent les variations du fonds de roulement, les obligations au titre du service de la dette, les dépenses d'investissement prévues et les paiements de loyers en trésorerie.

Après le 30 septembre 2025, nous avons obtenu la facilité de crédit renouvelable pour accroître les liquidités et remplacer la facilité de crédit adossée existante. En vertu de la facilité de crédit renouvelable, les emprunteurs sont Rockpoint et certaines filiales de la société en exploitation Swan. Nous prévoyons que la majorité des emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable seront contractés par les filiales de la société en exploitation Swan pour financer les exigences de l'Entreprise et, par conséquent, les coûts liés à la nouvelle facilité de crédit renouvelable seront pris en charge par Rockpoint et Brookfield au prorata de leur participation respective dans la société en exploitation Swan et l'Entreprise. Rockpoint prévoit que ses emprunts distincts en vertu de la facilité de crédit renouvelable visant à régler les exigences et les frais administratifs distincts seront relativement minimes.

La facilité de crédit renouvelable est assortie d'un engagement total disponible de 350,0 M\$, y compris une sous-limite sous forme de lettres de crédit de 175,0 M\$, et arrivera à échéance le 15 octobre 2030. Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable pourront être libellés en dollars américains ou en dollars canadiens et, à notre demande et sous réserve du consentement du prêteur, en d'autres monnaies. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux variable qui, dans le cas des prélèvements en dollars américains, peut être basé soit sur un taux de base, soit sur le taux SOFR et, dans le cas des prélèvements en dollars canadiens, peut être basé soit sur le taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA ») à terme, soit sur le taux préférentiel canadien, soit sur le taux CORRA composé quotidiennement, et les intérêts s'accumulent au taux de référence applicable majoré d'une marge applicable déterminée en fonction d'une grille de prix selon la notation de Rockpoint Gas Storage Partners LP (ou celle de Rockpoint). Les commissions d'engagement et de lettres de crédit habituelles sont à payer en vertu de la facilité de crédit renouvelable.

Des prélèvements initiaux de 55,0 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable ainsi que les fonds en caisse ont été utilisés pour rembourser les prélèvements en trésorerie alors impayés de 55,8 M\$ sur la facilité de crédit adossée. Le même jour, des lettres de crédit émises d'un montant de 37,2 M\$ ont également été transférées de la facilité de crédit adossée à la facilité de crédit renouvelable. Immédiatement après ces transferts, l'Entreprise a conclu une entente de résiliation avec l'agent de la facilité de crédit adossée, et toutes les obligations aux termes de cette facilité ont été réglées. À l'avenir, la facilité de crédit renouvelable servira à émettre des lettres de crédit, ainsi qu'à financer le fonds de roulement, les dépenses d'investissement et d'autres initiatives générales.

La convention de crédit renouvelable exige le maintien d'un ratio du total de la dette nette consolidée sur le BAIIA consolidé (défini dans la convention de crédit renouvelable) d'au plus 5,00 sur 1,00, lequel est vérifié à la fin de chaque trimestre à compter du trimestre se clôturant le 31 décembre 2025.

Le 14 octobre 2025, AECO a financé le remboursement du solde en capital alors impayé de 9,4 M\$ (13,2 M\$ CA) de la facilité de crédit de Warwick, qui était une convention de crédit renouvelable d'un montant maximal de 37,5 M\$ CA. Par la suite, WGS LP a reçu du prêteur une libération et une décharge à l'égard de la facilité.

En ce qui a trait à l'emprunt à terme échéant en 2031, le 24 octobre 2025, afin de réduire son exposition aux taux d'intérêt variables fondés sur le taux de financement à un jour garanti à terme, l'Entreprise a conclu des swaps de taux d'intérêt qui regroupent les swaps de taux d'intérêt précédents qui couvraient un montant en capital de 900,0 M\$ jusqu'en septembre 2026. Le taux arrêté selon les nouveaux contrats est un taux SOFR pondéré de 3,40 % et, compte tenu d'une entente de refixation du taux subséquente décrite ci-dessous, est en fait un taux global de 5,90 % pour les emprunts basés sur le taux SOFR, sur le capital emprunté prévu résiduel, dont l'estimation correspond au solde du capital impayé au 30 septembre 2025, moins les remboursements de capital obligatoires sur la durée de l'emprunt. Tous les emprunts futurs devraient être prélevés selon les modalités du taux SOFR de trois mois.

Avec prise d'effet le 29 octobre 2025, conformément à la convention relative à l'emprunt à terme régissant l'emprunt à terme échéant en 2031 (la « convention relative à l'emprunt à terme »), l'Entreprise et ses créanciers ont refixé le taux de l'emprunt à terme échéant en 2031 afin de réduire le taux d'intérêt des emprunts au taux SOFR pour le faire passer du taux SOFR majoré de 3,00 % au taux SOFR majoré de 2,50 %, et de réduire le taux d'intérêt des emprunts au taux de base pour le faire passer du taux de base applicable de la banque majoré de 2,00 % au taux de base applicable de la banque majoré de 1,50 %.

À la même date que celle de la refixation du taux, nous avons également apporté des modifications à l'emprunt à terme échéant en 2031 qui ont modifié les conditions de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires. Auparavant, si le capital emprunté impayé de la dette de premier rang, déduction faite de la trésorerie non soumise à restrictions, par rapport au BAIIA consolidé (défini dans la convention relative à l'emprunt à terme) (le « ratio d'endettement net de premier rang ») était supérieur à 4,50 sur 1,00 pour un exercice donné, nous étions tenus, sous réserve de certaines autres conditions, de rembourser par anticipation l'emprunt à terme échéant en 2031 au moyen de 75,0 % des flux de trésorerie excédentaires, cette proportion diminuant à 50,0 %, à 25,0 % et à 0,0 % des flux de trésorerie excédentaires si le ratio d'endettement net de premier rang était inférieur ou égal à 4,50, à 4,00 et à 3,50, respectivement, sur 1,00 pour cet exercice. Les modifications changent les conditions de telle sorte que si le ratio d'endettement net de premier rang est supérieur à 4,50 sur 1,00 pour un exercice donné, nous sommes tenus, sous réserve de certaines autres conditions, de rembourser par anticipation l'emprunt à terme échéant en 2031 au moyen de 50,0 % des flux de trésorerie excédentaires, cette proportion diminuant à 25,0 % et à 0,0 % des flux de trésorerie excédentaires si le ratio d'endettement net de premier rang est inférieur ou égal à 4,50 et à 4,00, respectivement, sur 1,00. Ce changement ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les flux de trésorerie liés à l'emprunt à terme échéant en 2031, mais il offre une plus grande souplesse à l'Entreprise dans la gestion de sa structure du capital.

L'emprunt à terme échéant en 2031 exige le maintien d'un ratio du BAIIA consolidé (défini dans la convention relative à l'emprunt à terme), sur la somme de certaines charges d'intérêts et de certains paiements de capital prévus (le « ratio de couverture du service de la dette ») d'au moins 1,10 sur 1,00, lequel est vérifié trimestriellement. Les chiffres utilisés pour calculer le BAIIA consolidé et le ratio de couverture du service de la dette sont tirés des données de l'Entreprise. Au 30 septembre 2025, l'Entreprise se conformait à toutes les clauses restrictives de l'emprunt à terme échéant en 2031.

Obligations et engagements contractuels

Le tableau suivant présente un sommaire de nos obligations contractuelles au 30 septembre 2025.

(en M\$ US)	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette	1 250,6 \$	22,5 \$	25,0 \$	25,0 \$	1 178,1 \$
Intérêt sur la dette	460,2	82,5	149,7	152,7	75,3
Obligations locatives	354,0	8,4	17,2	17,6	310,8
Obligations liées au stockage de gaz	19,6	—	5,0	14,6	—
Obligations de démantèlement	261,0	0,1	1,2	0,1	259,6
Obligations d'achat ¹	143,7	100,7	42,0	1,0	—
Autres ²	66,3	51,3	12,5	2,5	—
Total	2 555,4 \$	265,5 \$	252,6 \$	213,5 \$	1 823,8 \$

Notes :

1. Notre Entreprise couvre économiquement la quasi-totalité de ses achats de gaz naturel.
2. Le poste Autres comprend les dettes fournisseurs et charges à payer qui ne sont pas incluses dans les catégories distinctes ci-dessus, les coûts engagés au titre des services de stockage de gaz, les obligations au titre de la rémunération et les coûts de transport liés aux contrats fermes de stockage.

Au 30 septembre 2025, la dette de l'Entreprise comprenait la facilité de crédit adossée, la facilité de crédit de Warwick et l'emprunt à terme échéant en 2031. Après le 30 septembre 2025, nous avons remboursé la totalité de la facilité de crédit adossée et de la facilité de crédit de Warwick et contracté la facilité de crédit renouvelable. Se reporter à « Situation de trésorerie et sources de financement ».

L'emprunt à terme échéant en 2031 porte intérêt à un taux variable qui correspond soit à un taux de base majoré d'une marge applicable égale à 2,00 % ou, à notre gré, au taux SOFR majoré d'une marge applicable égale à 3,00 %. Avec prise d'effet le 29 octobre 2025, les taux d'intérêt des emprunts basés sur un taux de base et sur le taux SOFR ont été réduits au taux de base applicable de la banque majoré de 1,50 % et au taux SOFR majoré de 2,50 %, respectivement, dans le cadre d'une refixation du taux de l'emprunt à terme échéant en 2031.

Au 30 septembre 2025, l'exposition au risque de taux d'intérêt variable sur l'emprunt à terme échéant en 2031 était partiellement couverte au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui couvraient une tranche de 900,0 M\$ des soldes en capital jusqu'en septembre 2026. Le taux fixe moyen pondéré, en tenant compte des swaps de taux d'intérêt sur la tranche couverte, était de 6,66 %. Après le 30 septembre 2025, l'Entreprise a conclu de nouveaux swaps de taux d'intérêt qui couvrent le capital emprunté prévu jusqu'à son échéance. Se reporter à « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de taux d'intérêt » et à « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Notre Entreprise a conclu des contrats de location à long terme principalement liés à l'utilisation des terres en surface et du sous-sol dans l'ensemble de nos installations de stockage de gaz naturel en Amérique du Nord. Ces obligations locatives correspondent aux paiements contractuels en trésorerie requis pour respecter les modalités du contrat de location. Au 30 septembre 2025, l'obligation locative totale se chiffrait à 102,3 M\$ (31 mars 2025 – 108,8 M\$), dont une tranche de 94,3 M\$ (31 mars 2025 – 99,7 M\$) était classée comme étant à long terme conformément aux modalités du contrat de location.

Les obligations de démantèlement de l'Entreprise ont trait à l'obturation et à la fermeture de ses puits et au démantèlement de nos installations de stockage à la fin de leur durée d'utilité estimative. Au 30 septembre 2025, les flux de trésorerie non actualisés estimatifs nécessaires au règlement des obligations de démantèlement se chiffraient à environ 261,0 M\$ (31 mars 2025 – 258,2 M\$). Au 30 septembre 2025, le calendrier de paiement prévu pour le règlement des obligations était de 54,5 ans, en plus de certaines obligations liées à l'abandon de puits à court terme et autres.

Les obligations d'achat comprennent les engagements sur marchandises à terme liés aux achats futurs de stocks de gaz naturel et de gaz coussin. Étant donné que nous couvrons économiquement la quasi-totalité des achats de gaz naturel de notre Entreprise, des ventes à terme compensent ces engagements, qui comprennent des ventes futures de certains stocks existants.

En vertu d'une convention de crédit conclue par BIF II Finco Borrower (Bermuda) L.P., un membre du groupe de Brookfield Infrastructure, pour un montant maximal de 175,0 M\$, la société en exploitation Swan était conjointement et solidairement responsable à titre de garant des obligations d'autres emprunteurs membres du groupe aux termes de la facilité. Aucun montant n'a été appelé en vertu de la garantie et celle-ci a été résiliée le 26 septembre 2025.

Arrangements hors bilan

À l'heure actuelle, nous n'avons aucun arrangement hors bilan ni aucune relation avec des entités non consolidées ou des partenariats financiers, y compris des entités (parfois appelées « entités de financement structuré » ou « entités ad hoc ») créées dans le but de faciliter des arrangements hors bilan ou à d'autres fins contractuelles, précises ou limitées, et nous n'en avions pas non plus au cours des semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Transactions entre parties liées

Brookfield a conclu et conclura un certain nombre de transactions entre parties liées avec l'Entreprise. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités de l'Entreprise au 30 septembre 2025 et pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2025 et 2024.

Données sur les actions en circulation

Les statuts constitutifs de la Société ont été modifiés le 17 septembre 2025 (les « statuts »), de sorte que les actions suivantes soient autorisées : i) un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A; ii) un nombre illimité d'actions de catégorie B; et iii) un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries.

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'exprimer une voix par action de catégorie A détenue à toutes les assemblées des actionnaires de la Société, sauf les assemblées auxquelles, ou pour les questions sur lesquelles, seuls les porteurs d'une autre catégorie d'actions ont le droit de voter séparément en tant que catégorie en vertu des statuts ou de la loi, de recevoir les dividendes ou les distributions déclarés par le conseil d'administration de la Société et, en cas de liquidation ou de dissolution de cette dernière, de recevoir une quote-part du reliquat de l'actif net.

Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'exprimer une voix par action de catégorie B détenue à toutes les assemblées des actionnaires de la Société, sauf les assemblées auxquelles, ou pour les questions sur lesquelles, seuls les porteurs d'une autre catégorie d'actions ont le droit de voter séparément en tant que catégorie en vertu des statuts ou de la loi. Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont droit à aucun dividende ni à aucune autre distribution, sauf les dividendes payables en actions de catégorie B, auquel cas la Société est tenue d'émettre ou de distribuer des actions de catégorie A selon des modalités essentiellement similaires et dans la même proportion. En cas de liquidation ou de dissolution de la Société, les porteurs des actions de catégorie B ont le droit de recevoir un montant de 0,000001 \$ par action de catégorie B.

À moins que les statuts ou la loi ne l'exigent autrement, les porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B votent ensemble comme une seule catégorie.

Les actions privilégiées peuvent être émises en différentes séries par le conseil d'administration de la Société, lequel détermine la désignation, les droits, les priviléges, les restrictions et les conditions rattachés aux actions privilégiées de chaque série. Les actions privilégiées de chaque série sont de rang égal en ce qui a trait au paiement de dividendes ou de distributions et en cas de liquidation ou de dissolution de la Société, et elles sont de rang supérieur aux actions de catégorie A et aux actions de catégorie B à l'égard de ces événements. La Société n'a émis aucune action privilégiée.

Le 28 juillet 2025, dans le cadre de sa constitution en société par actions, la Société a émis une action ordinaire à l'intention de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc., pour une contrepartie symbolique (0,01 \$). Cette action a été annulée parallèlement à la modification des statuts le 17 septembre 2025, et Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. a émis une action de catégorie A. Après le 30 septembre 2025, le placement a été mené à terme et du capital social additionnel a été émis.

Après le 30 septembre 2025, la Société a émis des actions de catégorie A et des actions de catégorie B additionnelles. Au 4 novembre 2025, il y avait 53 200 000 actions de catégorie A, 79 800 000 actions de catégorie B et aucune action privilégiée en circulation. Se reporter à « Transactions importantes et événements postérieurs à la date de clôture ».

Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché

Nous sommes exposés aux risques de marché dans le cours normal des activités. Le risque de marché représente le risque de perte susceptible d'avoir une incidence sur notre situation financière en raison de variations défavorables des prix et des taux sur les marchés financiers. Notre exposition au risque de marché découle principalement des fluctuations des taux d'intérêt, des prix des marchandises, de l'inflation et du crédit.

Risque de taux d'intérêt

Dans la mesure où il est économique de le faire, notre Entreprise conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié aux taux d'intérêt variables. Nous utilisons des dérivés pour gérer ou maintenir notre exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, étant donné que les prélèvements sur l'emprunt à terme échéant en 2031 sont indexés sur le taux SOFR. Par l'intermédiaire des prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable, nous sommes exposés aux fluctuations des taux d'intérêt relativement à nos emprunts basés sur le taux préférentiel en dollars américains et sur le taux SOFR et, en ce qui a trait aux emprunts libellés en dollars canadiens, le cas échéant, sur le taux CORRA, sur le taux préférentiel canadien et sur le taux CORRA composé quotidiennement. Notre Entreprise a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié à l'emprunt à terme échéant en 2031. Au 30 septembre 2025, ces contrats couvraient 72,5 %, ou 900 M\$, jusqu'en septembre 2026. Au 24 octobre 2025, l'Entreprise avait conclu des swaps de taux d'intérêt qui regroupent les swaps de taux d'intérêt précédents de 900,0 M\$. Le taux arrêté selon les nouveaux contrats est un taux SOFR pondéré de 3,40 %, soit en fait un taux global de 5,90 % pour les emprunts basés sur le taux SOFR, sur le capital emprunté prévu résiduel, en fonction du solde du capital impayé au 30 septembre 2025, moins les remboursements de capital obligatoires sur la durée de l'emprunt qui sont prélevés selon les modalités du taux SOFR de trois mois.

Comme aucun montant n'avait été prélevé sur notre facilité de crédit adossée au 30 septembre 2025, nous n'étions pas exposés au risque de taux d'intérêt à l'égard de celle-ci à ce moment.

Risque sur marchandises

En raison de nos stocks de gaz naturel et de toute exigence future visant l'achat de gaz coussin, nous sommes exposés aux risques liés aux fluctuations des prix lorsque nous achetons et vendons du gaz naturel pour des périodes futures. Afin de gérer ces risques et de réduire la variabilité des flux de trésorerie, notre Entreprise a recours à une combinaison de contrats dérivés financiers et physiques, y compris des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et des swaps.

Notre Entreprise a recours à l'électricité pour faire fonctionner des compresseurs utilisés pour injecter et soutirer du gaz naturel, et elle est également exposée aux risques liés aux variations du prix de l'électricité. Pour gérer ces risques et réduire la variabilité des flux de trésorerie, nous avons recours à des swaps pour couvrir le prix de l'électricité.

Le tableau suivant présente les volumes de stocks couverts économiquement au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025.

(en millions de Dth ¹ , sauf indication contraire)	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2025	2025
Contrats à terme de gré à gré	0,2	0,2
Contrats à terme normalisés	33,9	12,2
Total des stocks couverts	34,1	12,4
Total des stocks	35,6	12,4
Pourcentage des stocks couverts	96 %	100 %

Note :

1. Dth désigne une unité d'énergie correspondant à un million d'unités thermiques britanniques.

Afin de limiter l'exposition au risque de prix du gaz naturel, nous achetons et vendons des stocks de gaz naturel et concluons parallèlement des contrats dérivés couvrant les volumes. Au 30 septembre 2025, des stocks de gaz naturel de 34,1 millions de Dth étaient couverts à 96 % par des contrats financiers. Au 31 mars 2025, des stocks de gaz naturel de 12,4 millions de Dth étaient intégralement couverts par des contrats financiers.

Autres facteurs de risque

D'autres risques qui pourraient avoir une incidence sur la Société et l'Entreprise sont décrits dans le prospectus, dont un exemplaire est disponible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Actifs et passifs liés à la gestion des risques

Le tableau suivant présente un sommaire des profits nets et des pertes nettes réalisés et latents sur nos instruments financiers dérivés.

(en M\$ US)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Contrats d'énergie	5,5 \$	2,1 \$	10,7 \$	(4,0) \$
Swaps de taux d'intérêt	2,0	0,5	4,0	1,3
Contrats de change	0,2	—	(0,2)	0,2
Profits nets (pertes nettes) réalisés	7,7 \$	2,6 \$	14,5 \$	(2,5) \$
Contrats d'énergie	0,5 \$	(0,5) \$	8,2 \$	7,3 \$
Obligations liées au stockage de gaz	1,0	1,5	2,6	2,4
Swaps de taux d'intérêt	(1,8)	(5,8)	(3,1)	(5,0)
Contrats de change	0,2	(0,2)	0,1	(0,2)
(Pertes nettes) profits nets latents	(0,1) \$	(5,0) \$	7,8 \$	4,5 \$

Les actifs et passifs financiers de l'Entreprise sont comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente. Les principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation de nos actifs et passifs liés à l'énergie comprennent les informations précises sur les transactions, telles que les volumes notionnels, les prix contractuels et les modalités des contrats, ainsi que les prix du marché à terme et les écarts de base pour le gaz naturel obtenu de tiers fournisseurs de services (habituellement la New York Mercantile Exchange ou NYMEX). Pour évaluer nos swaps de taux d'intérêt, nous avons utilisé les données du marché à terme pour les emprunts au taux SOFR de trois mois auprès de tiers fournisseurs de services bancaires. La valeur de nos swaps de change est calculée en fonction des données publiées par la Banque du Canada.

Estimations et méthodes comptables significatives et changements de méthodes comptables

Pour préparer les états financiers intermédiaires et les états financiers annuels, nous devons faire des estimations et établir des hypothèses qui influent sur le montant et le calendrier de comptabilisation des actifs, des passifs, des produits et des charges, puisque la détermination de ces éléments peut dépendre d'événements futurs. Les estimations importantes faites par la direction comprennent : la juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers, l'évaluation des ajustements des stocks, du goodwill et des autres actifs à long terme, l'impôt sur le résultat, la migration du gaz coussin, les provisions pour obligations de démantèlement, les obligations liées au stockage de gaz et la comptabilisation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Pour établir ces estimations, la direction a recours à l'information la plus récente et exerce consciencieusement son jugement. Bien que la direction soit d'avis que les présents états financiers intermédiaires et les états financiers annuels ont été préparés en respectant les seuils d'importance relative ainsi que le cadre des informations significatives sur les méthodes comptables résumées ci-après, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2025, aucun changement important n'a été apporté à nos méthodes comptables critiques, qui sont décrites dans le prospectus, dont un exemplaire est disponible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Méthodes comptables futures

a) IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. IFRS 18 vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation de catégories distinctes et de sous-totaux définis pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement dans l'état du résultat net ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes de regroupement et de ventilation des informations. L'Entreprise détermine actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur ses états financiers.

b) Modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications comprennent de nouvelles exigences, dont des éclaircissements quant à la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, et prévoient une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'application anticipée est permise. L'Entreprise détermine actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la Société et l'Entreprise, y compris le prospectus, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. L'information prospective peut se rapporter aux projets, aux attentes et aux intentions, aux résultats, au degré d'activité, à la performance, aux buts ou aux réalisations, à la stratégie commerciale, à la stratégie de croissance, aux budgets, aux activités, aux résultats financiers, aux taxes et impôts, aux dividendes, aux plans et aux objectifs futurs. Plus particulièrement, les renseignements sur les résultats, la performance, les réalisations et les perspectives futurs de la Société et des sociétés en exploitation, les occasions qui se présenteront à elles ou les marchés sur lesquels elles exerceront leurs activités à l'avenir constituent de l'information prospective. Dans certains cas, l'information prospective peut être signalée par l'utilisation de termes de caractère prospectif comme « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « tendances », « indiquer », « estimer », « croire », « prédire », « probable » ou « éventuel » ou par la forme négative ou des variantes de ces termes, par d'autres termes ou expressions comparables, ou encore par l'emploi du futur ou du conditionnel. En outre, les énoncés qui se rapportent à des attentes, à des intentions, à des projections ou à d'autres représentations d'événements ou de circonstances futurs comportent de l'information prospective. Ces énoncés ne portent pas sur des faits, mais expriment plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction à l'égard d'événements ou de circonstances futurs.

L'information prospective qui figure dans le présent rapport de gestion se rapporte notamment aux éléments suivants : les conditions et les tendances du marché; la demande suscitée par l'énergie, le gaz naturel et les services de stockage de gaz, leur prix et la volatilité de celui-ci; les produits et le bénéfice qui seront tirés des activités futures; les initiatives stratégiques et commerciales et le positionnement de la Société sur le marché; la capacité de stockage du gaz utile future et l'augmentation du débit soutirable; les politiques internes de gestion des risques et les stratégies de gestion des risques, y compris les activités de couverture; l'engagement de la Société à fournir un service de stockage de gaz naturel sûr et fiable; les contrats relatifs au gaz naturel futurs et leurs modalités; la croissance et l'expansion futures des activités; l'avancement des projets d'expansion des installations existantes à court terme et des possibilités de croissance à plus long terme; les futures transactions entre parties liées; le resserrement structurel du marché du gaz naturel nord-américain; le calendrier et le versement du premier dividende de la Société; le caractère saisonnier des activités; et les conditions météorologiques.

L'information prospective n'est pas garante de la performance future et est fondée sur les avis, les estimations et les hypothèses formulés par la Société à la lumière de son expérience et de sa perception, et de celles des sociétés en exploitation, des tendances historiques, de la situation actuelle et des faits futurs, ainsi que sur d'autres facteurs que la Société et les sociétés en exploitation estiment appropriés et raisonnables dans les circonstances. Bien que la Société ait suivi un processus rigoureux pour élaborer et examiner l'information prospective, il n'est pas certain que les avis, les estimations et les hypothèses sous-jacents se révéleront exacts. Certaines hypothèses posées quant à la mesure dans laquelle la Société et les sociétés en exploitation pourront accroître leur part du marché et concrétiser leurs perspectives de croissance; à leur capacité de fidéliser leurs employés clés; à leur capacité d'obtenir ou de conserver du financement à des conditions avantageuses; aux cours du change et aux taux d'intérêt; à l'incidence de la concurrence; aux changements et aux tendances de notre secteur ou de l'économie mondiale; à l'estimation des charges d'exploitation et d'entretien; et à la stabilité des dépenses d'investissement sont des facteurs significatifs qui sous-tendent l'information prospective et les attentes de la direction.

L'information prospective qui figure dans le présent rapport de gestion est obligatoirement fondée sur un certain nombre d'avis, d'hypothèses et d'estimations que la Société jugeait appropriés et raisonnables à la date à laquelle ces énoncés ont été faits. Elle est aussi assujettie à des risques connus et inconnus, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le degré d'activité, la performance ou les réalisations de la Société et des sociétés en exploitation diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés ou suggérés par l'information prospective, y compris, sans s'y limiter, les facteurs suivants qui sont décrits plus amplement à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus : le fait que nos activités sont tributaires de l'offre et de la demande suscitée par les produits que nous traitons; une conjoncture économique et des conditions de marché défavorables; les risques et les dangers inhérents à l'exploitation et aux activités de stockage de gaz naturel; les risques liés à la stabilisation du prix du gaz naturel; la mesure dans laquelle nous sommes exposés au risque lié à la valeur au marché des services de stockage de gaz naturel; les risques liés à l'impossibilité d'accéder aux gazoducs de tiers ou à l'augmentation des frais d'utilisation de ces gazoducs; le fait que nous ne soyons pas propriétaires des terrains ou des réservoirs qui servent d'installations de stockage; le fait que nous louons la majorité des terrains sur lesquels nous exerçons nos activités; le fait que nos activités d'optimisation pour compte propre pourraient entraîner une volatilité; le risque sur marchandises; les risques liés aux règlements relatifs aux produits dérivés; l'intensité de la concurrence; les risques liés au personnel; la migration de gaz coussin à nos installations de stockage; les risques liés au caractère saisonnier des activités de l'Entreprise; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'inflation; le fait que nous sommes tributaires d'un nombre limité de clients qui comptent pour une part appréciable de nos produits; les risques de crédit et de contrepartie; les fluctuations des cours de change; le fait que nous sommes tributaires de systèmes de technologie de l'information; les activités terroristes; la neige, la pluie ou le verglas, les tremblements de terre, les inondations et les autres catastrophes naturelles; les risques d'assurance; les risques d'atteinte à la réputation et les risques inhérents à l'opinion publique; les répercussions des politiques gouvernementales américaines et canadiennes sur les droits de douane et les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis; la possibilité que des changements se produisent dans la compétence actuellement exercée sur nos installations par les organismes de réglementation; les risques liés à l'ampleur des règlements gouvernementaux; les risques liés à la réglementation et à l'obtention de permis; les coûts et les passifs liés à la conformité aux lois en matière d'environnement, de santé et de sécurité; le resserrement de la réglementation; les risques liés aux permis d'exploitation délivrés par la California Public Utility Commission; les risques inhérents aux changements climatiques et aux règlements connexes; les actions en justice; les changements dans les attentes des parties prenantes et la modification des politiques gouvernementales en matière de développement durable, de questions d'environnement, de société ou de gouvernance (« ESG »), de changements climatiques et de protection de l'environnement; les coûts liés à la fermeture d'installations de stockage; des conséquences fiscales fédérales américaines défavorables; les risques liés à notre capacité à remplir nos obligations de service de la dette; les restrictions et les limitations prévues dans les conventions qui régissent notre dette; le risque de taux d'intérêt; la possibilité que nous ayons à contracter d'autres dettes d'un montant élevé; les risques liés à la modification des lois fiscales applicables; les risques liés à la conformité aux ententes qui régissent notre dette actuelle ou future; la possibilité que l'information prospective et les cibles financières et opérationnelles se révèlent inexactes; les risques liés au fait que Rockpoint compte sur les distributions provenant des sociétés en exploitation; les risques liés au fait que Rockpoint compte sur les conseils des sociétés

en exploitation pour superviser la gestion et l'exploitation de l'Entreprise; les coûts liés au fait d'être une société cotée en bourse; la possibilité que les contrôles internes ou les contrôles sur la communication de l'information de Rockpoint ne lui permettent pas de se conformer aux obligations d'information qui lui incombent à titre de société cotée en bourse; les risques liés aux ventes futures d'actions de catégorie A; le fait que Rockpoint se fie à une exclusion de l'application de la définition du terme « société de placement », au sens donné au terme *investment company* dans la Investment Company Act of 1940; le fait que Brookfield Infrastructure et les membres de son groupe, parce qu'ils détiennent les droits de vote rattachés à la majorité des actions de catégorie A et des actions de catégorie B, peuvent exercer un contrôle sur certaines décisions relatives à Rockpoint et aux sociétés en exploitation; le fait que l'information financière historique et pro forma pourrait ne pas constituer un indicateur fiable de la performance financière future de la Société et des sociétés en exploitation; le fait que le pouvoir de Brookfield de faire concurrence à Rockpoint et à l'Entreprise n'est aucunement limité; les risques liés au fait que Brookfield réduit considérablement sa participation dans Rockpoint; les risques liés aux conflits d'intérêts; les risques liés à la couverture par des analystes en valeurs mobilières ou des analystes sectoriels; le risque de volatilité du marché; le fait que les statuts comportent des dispositions qui pourraient dissuader quiconque de présenter une offre d'acquisition ou une proposition de fusion; le fait que Rockpoint pourrait cesser d'être considérée comme un émetteur privé étranger (*foreign private issuer*) aux États-Unis; et le fait que la convention de transfert de l'Entreprise dans le cadre de laquelle la Société a acquis une participation de 40 % dans l'Entreprise confère des droits et des recours limités à la Société.

Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes se matérialise, ou si les avis, les estimations ou les hypothèses qui sous-tendent l'information prospective se révèlent incorrects, les résultats réels ou les événements futurs pourraient différer significativement de ceux qui sont attendus selon l'information prospective. La liste de facteurs et d'hypothèses qui pourraient se répercuter sur la Société et l'Entreprise n'est pas exhaustive. Toutefois, les lecteurs du présent rapport de gestion devraient examiner attentivement les avis, les estimations ou les hypothèses dont il est question ci-dessus et qui sont décrits plus amplement à la rubrique « Facteurs de risque ».

Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs de risque principaux qui pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements futurs diffèrent significativement de ceux qui sont énoncés dans l'information prospective, il pourrait exister d'autres facteurs de risque, dont elle n'est pas au courant ou dont elle estime qu'ils ne sont pas significatifs à l'heure actuelle, qui pourraient aussi faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou visés. Il n'est pas certain que cette information se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer significativement de ceux qui y sont prévus. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à l'information prospective, qui repose uniquement sur les avis, les estimations et les hypothèses formulés à la date à laquelle cette information a été élaborée. L'information prospective qui figure dans le présent rapport de gestion exprime les attentes de la Société en date des présentes (ou à la date indiquée) et est susceptible de changer après cette date. La Société n'a aucunement l'intention ou l'obligation de mettre à jour ou de revoir cette information prospective, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour une autre raison, et ne s'y engage pas, sauf dans la mesure où les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables pourraient l'y obliger.

L'information prospective qui figure dans le présent rapport de gestion est présentée expressément sous réserve de la mise en garde qui est énoncée dans les présentes.